

1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	DVC-2019-006
DIRECTION :	VIE COMMUNAUTAIRE		
SERVICE :	N/A		
DATE :	29 juillet 2019		
OBJET :	Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance – bris d'équipements sportifs		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)

L'automne dernier des travaux de réfection du terrain de tennis de Saint-Romuald ont été entrepris par Les Entreprises Antonio Barrette inc. La phase 1 de la réfection se déroulait donc à l'automne 2018 et la phase 2 au printemps 2019. L'entrepreneur a donc laissé sur place, dans sa zone de travaux, des clôtures et poteaux pendant la période hivernale. Lors des mois de février et mars 2019, la Ville a autorisé les voitures à se stationner sur le terrain de tennis afin de répondre aux besoins des utilisateurs de l'aréna de Saint-Romuald et du complexe des 2 glaces Honco puisque des événements d'envergure y avaient lieu. Le déneigement a donc été effectué sans tenir compte de la présence du matériel de l'entrepreneur. Le matériel a donc été endommagé suffisamment pour être non réutilisable et ce pour une valeur de 23 845,37 \$. Cette opération a également endommagé une base de béton servant à accueillir le poteau de la lumière centrale des terrains de tennis. Celui-ci a donc également dû être changé pour une valeur de 1 844,13 \$. Le total des dommages se situe donc à 25 689,50 \$ (29 536,51 \$ avec taxes ou 26 970,76 \$ taxes nettes).

Nous demandons donc d'affecter un montant de 26 971 \$ vers les postes de la Direction de la vie communautaire 02-711-03-649.

Cette procédure est conforme au mode d'utilisation du Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance.

2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)

N/A

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)

N/A

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

- Recommandations au conseil de la Ville : 9 septembre 2019

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Il serait souhaitable que la présente fiche de prise de décision soit à l'ordre du jour du CE du 3 septembre 2019 et du CV du 9 septembre 2019 considérant que le poste budgétaire actuellement affecté par cette dépense est en manque de fond afin de répondre aux besoins en équipements récréatifs.

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.


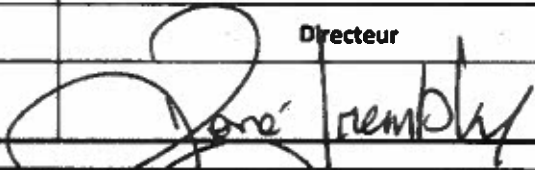
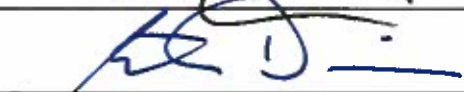
Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Affectation de la réserve taxes nettes	26 971 \$	26 971 \$	-	-
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique		Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :	n/a	Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)	
MONTANT DES COÛTS ARRONDI :	
INFORMATION PTI :	26 971 \$
Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée	
Montant à financer	Source de financement proposée
26 971 \$	Réserve de Franchise et rétentions contrat d'assurance
Commentaires :	Présentement il y a les fonds nécessaires dans la réserve financière pour les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurances

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Anne Bernier, assistante greffière	A titre informatif	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	26/07/2019
Louise Corriveau, conseillère aux finances	Validation – volet financier	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	26/07/2019
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
Explication :			

8-RECOMMANDATION (énoncé)
<ul style="list-style-type: none"> Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 26 971 \$ provenant de la réserve pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance au poste de dépense du poste 02-711-03-649 afin d'assumer les coûts reliés au remplacement des biens de l'entrepreneur endommagés par la Ville.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES
Annexe 1 – Facture Les entreprises Antonio Barrette inc.

10-APPROBATIONS/SIGNATURES		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Dominick Fréchette	Coordonnateur Direction de la vie communautaire	29/07/2019
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
René Tremblay	Directeur Direction de la vie communautaire	29/07/2019
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
René Tremblay	Directeur	29/09/2019
Signature :		
SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE		DATE (jj/mm/aa)
		7-08-2019

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

DEPUIS
1952

LES ENTREPRISES ANTONIO BARRETTE INC.

437 rue des Montérégiennes
 Québec, Québec
 G1C 7J7 RBQ : 1344-0441-32
 T 418 686-6455 F 418 686-1744

31/05/2019

Facture 14805

Client 418-839-2002

Ville de Lévis
 Directions des infrastructures
 996, rue de la Concorde
 Lévis, G6W 5N6

Projet 118-107 - Réfec. du terrain de tennis-Parc de l'Aréna St-Romuald EC #APP-2018-151

Description	Fact	Prix	Montant
Nettoyage, tri et disposition des matériaux endommagés et <i>fourniture des nouveaux matériaux de la clôture.</i>	1.00	23 845.37	23 845.37
Remplacement de la base de béton du lampadaire	1.00	1 844.13	1 844.13
		Sous-Total	25 689.50
T.P.S. 10312 3923 RT0001		T.P.S.	1 284.48
T.V.Q. 1000692251 TQ0001		T.V.Q.	2 862.83
		Total de la facture	29 536.51



TRAVAUX DE BETON
 BORDURE / TROTTOIR / DALLE / COFFRAGE SPECIALISE

TRAVAUX DE GENIE CIVIL
 AMENAGEMENT PASSAGER / PAVAGE / EXCAVATION

DENEIGEMENT
 MUNICIPAL / COMMERCIAL

Page 1